27 janvier 2004 **04.308**

Question Olivier Mauler

Rythme des sessions

Comment le Conseil d'Etat apprécie-t-il le nouveau rythme des sessions du Grand Conseil?

Pense-t-il qu'une session de deux jours par mois (plus les séances de relevée) soit plus souhaitable qu'une session de trois jours chaque mois et demi, comme c'était le cas précédemment?